



## Réintégration a la nationalité fr

Par **hamido**, le **09/07/2017** à **20:53**

bonjour,je suis âgé de 68 ans j' ai formulé une demande de réintégrer la nationalité française en 2005 au niveau de l'ambassade de France a Alger.j'ai renseigné des formulaires mais depuis aucune réponse.j'envoie des lettre de rappel chaque année sans réponse a ce jour .aujourd'hui je suis grand père d'un petit fils né en France de père Français et de mère Algérienne(ma fille avec sa carte 10 ans)puis-je par l'acte de naissance de mon petit fils avoir accès a la nationalité FR.Aussi je suis fils d1 ancien combattant(39-45).merci pour votre aide.

Par **youris**, le **10/07/2017** à **10:44**

Bonjour,  
Comme déjà répondu, en principe l'absence de réponse de l'administration équivaut à un refus.  
Le fait que votre petitsfils soit français ne vous donne aucun droit pour préendre à la nationalité française.  
Salutationq